

LISTE DES DÉCISIONS DU BUREAU PERMANENT

JEUDI 16 DECEMBRE 2021

Présent: Armand Hermans, président du CPAS
 Bernard Carpriau, Carol Delers, bureau permanent
 Annie Vanderhaegen, bureau permanent
 Audrey Monsieur, directeur général
 Iris Van Laethem, responsable service social

Absent:

Excusé: Rudi Seghers, Directeur général adjoint

Le président ouvre la séance à 11h30

En application des articles 285 et 330 du décret du 22 décembre 2017 relatif aux administrations locales.

A. APPROBATION DU PROCÈS-VERBAL DE LA RÉUNION PRÉCÉDENTE

1. Politique et organisation - Approbation du procès-verbal de la séance du 01-02 décembre 2021

le bureau permanent approuve à l'unanimité le procès-verbal de la réunion du bureau permanent du 01-02 décembre 2021

B. CENTRE DE SERVICES LOCAL ET SERVICES À DOMICILE

2. Centre de services local et services à domicile - Politique d'évaluation des bénévoles

Le bureau permanent donne son accord de principe pour le développement ultérieur du concept en guise de remerciement pour nos bénévoles

Le bureau permanent a décidé que nous pouvons faire appel au personnel pour animer un atelier et le faire pendant leurs heures de la semaine

Le bureau permanent a décidé que nous pouvons faire appel à la politique pour animer un atelier

C. SERVICE SOCIAL

3. Service social - Notification - état des lieux politique d'intégration / d'accueil orientation processus Agence Intégration & d'insertion

le bureau permanent prend acte du plan d'action élaboré dans le cadre de la politique d'insertion et d'accueil 2.0 des collectivités territoriales (transversales).

4. Service social - Notification - Appel aux subventions 'Ethias Youth Solidarity Awards'

le bureau permanent prend acte de l'appel aux subventions « Ethias Youth Solidarity Awards » et de la proposition de projet d'intervention financière pour les activités de loisirs, de sports et de jeunesse pour les enfants et les jeunes vulnérables entre 0 et 30 ans.

5. Services sociaux - Notification - augmentation des montants du revenu d'intégration au 1er janvier 2022

6. Service social - Notification - prolongation des mesures d'aides 2022

D. SERVICE FINANCIER

7. Service financier - Approbation des comptes annuels 2020

Le Conseil du CPAS prend acte de la lettre datée du 24/11/2021 de l'Agence de l'Intérieur sur l'approbation des comptes annuels 2020.

8. Service financier - Introduction - mise en œuvre CS Analytics

Le bureau permanent prend note de la décision du Collège du bourgmestre et échevins concernant la mise en œuvre de CS Analytics pour BBC et Care and Welfare.

9. Service financier - Notification - Vente de terrain Bosch

Le bureau permanent prend connaissance du résultat de la vente du terrain situé à BOSCH et inscrit à la section A 59d.

E. PATRIMOINE

10. Patrimoine - Agrément - assurance de la commune et CPAS de Wemmel

Le bureau permanent valide l'attribution du marché « Assurance commune et CPAS de Wemmel ».

F. POLITIQUE ET ORGANISATION

11. Politique et organisation - Notification - trajectoire 'label commune amie des enfants'

le bureau permanent prend note de la phase 1 concernant le processus « commune amie des enfants »

G. PERSONNEL

12. Personnel - Note de service 2022 - ajout de jour de pont supplémentaire

Le bureau permanent décide d'introduire une journée de pont supplémentaire le lundi 31/10/2022 et de faire vidanger les poubelles publiques par les ouvriers le dimanche 30/10/2022.

13. Personnel - Procédure de sélection pour le recrutement d'assistant administratif d'accueil (C1-C3) avec un contrat à durée déterminée - Liste des candidats retenus

Le bureau permanent décide quels candidats sont autorisés à participer aux tests de sélection des assistants administratifs pour une durée déterminée.

H. A HUIT CLOS

14. Centre de services local et services à domicile - notification des demandes, des arrêts et des demandes d'exception
15. Résidence - Attribution du logement: détermination de la liste d'attente et attribution du logement
16. Service social - Autre assistance
17. Service social - Droit à l'intégration sociale
18. Service social - Revenu d'intégration équivalent
19. Service social - Initiative d'accueil local
20. Service social - Illégaux - soins médicaux urgents
21. Service social - Emploi article 60§7
22. Service social - Logement - logement d'urgence et de transition
23. Service social - Agence Immobilière sociale
24. Service social - Rap op Stap

Au nom du CPAS

Le directeur général
Audrey Monsieur



Le président du CPAS
Armand Hermans



Cette liste de décisions a été publiée sur le site Internet de l'administration communale au 16/12/2021

Le public peut consulter ces décisions au CPAS, avenue du Limbourg Stirum 116 - 1780 Wemmel, pendant les heures d'ouverture.

Une réclamation peut être déposée contre une décision du CPAS auprès de l'autorité de contrôle dans un délai de 30 jours suivant le jour de la publication sur le site. Pour plus d'informations concernant les réclamations contre les décisions du CPAS, nous vous renvoyons au guide des réclamations pour le contrôle administratif général de l'agence pour l'administration intérieure. Vous pouvez le consulter via le lien: <https://lokaalbestuur.vlaanderen.be/klachtenwegwijzer>.

